



# HEBDO FOOT ARTOIS



**Chemin des Manufactures – 62800 LIEVIN Tél : 03 21 45 63 20 – Fax : 03 21 45 63 21 - @ : [secretariat@artois.fff.fr](mailto:secretariat@artois.fff.fr)**

---



## **SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE**



## ASSEMBLEE GENERALE

Tous les clubs du District Artois de Football sont invités à assister à l'Assemblée Générale d'automne qui se tiendra le :

**Samedi 22 octobre 2022 à 10 heures**  
**Espace les 3 Rivières - Place de la Gare**  
**62161 MAROEUIL**

\*\*\*

Le pointage des clubs s'effectuera de 8h30 à 9h30 au-delà il ne sera plus possible de remettre le matériel de vote.

Les dirigeants sont priés de se présenter munis d'une pièce d'identité et de leur licence (obligatoires) et de la LETTRE portant le code-barres en vue des votes électroniques

**CET AVIS TIENT LIEU DE CONVOCATION**

### - ORDRE DU JOUR -

- 1) Emargement de 8 heures 30 à 9 heures 30
- 2) Accueil et ouverture de l'Assemblée Générale par Evelyne BAUDUIN Présidente du District Artois
- 3) Intervention de Monsieur LESSART – Président de MAROEUIL
- 4) Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 11 juin 2022 paru sur l'hebdo foot n° 803 bis du 7 octobre 2022
- 5) Informations du Secrétaire Général
- 6) Récompenses aux bénévoles
- 7) Finances  
- Présentation du bilan et du compte de résultat de l'exercice 2021/2022 paru sur Hebdo Foot n° 803 bis du 7 octobre 2022- Rapport du Commissaire Aux Comptes - Approbation des comptes et affectation du résultat
- 8) Présentation et examen des vœux
- 9) Questions diverses
- 10) Récompenses aux Bénévoles (suite)
- 11) Allocution des personnalités
- 12) Remise aux clubs d'une dotation
- 13) Clôture et Pot de l'Amitié



*COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE  
11 JUIN 202 à HAINES*



## ASSEMBLEE GENERALE



**SAMEDI 11 JUIN 2022**  
**HAINES**

**Clubs présents :** US Ablain – SCF Achicourt - ES Allouagne – FC Annay – OS Annequin– US Annezin – ES Anzin – FA Arras – SC Aubigny Savy – FC Auchel – AS Auchy – RC Avesnes – US Chts Avion – AS Bailleul – Barlin Futsal – Beaumetz Sud Artois – AS Beaurains – AS Berneville – Béthune Vaudricourt Kennedy – Stade Béthune – US Beuvry – US Biache – US Billy Berclau – Car. Billy Montigny – UFA – ES Bois Bernard – US Boubers – FC Bouvigny – AS Brebières – USO Bruay – ES Bully – Bully Charcot – FC Busnes – FC Calonne - ASC Camblain – Carvin Epinoy – FC Carvin Dynamo – AS Cauchy – US Courcelles – Courcelles Futsal – AS Courrières – FC Dainville – UC Divion – Dourges Futsal – AAE Dourges – ES Douvrin – USO Drocourt – JS Ecourt – Essars Futsal - FC Estvelles – ES Ficheux – SC Fouquières – AS Frévent – FC Givenchy – US Gonnehem – AG Grenay – JF Guarbecque – ES Haines – US Ham – UAS Harnes – Stade Hénin – Hénin Féminins – FC Hersin – Hersin Futsal – FC Hinges – US Houdain – ESD Isbergues – US Izel les Esquerchin – FC La Bassée – AL La Comté – FC La Couture – ES Labeuvrière – RC Labourse – DR Lambres – ES Laventie – AS Lens – RC Lens – Lens United Futsal – FCH Lens – USO Lens – US Lestrem – AFC Libercourt – Esp. Calonne Liévin – USA Liévin – FC Lillers – RC Locon – USSSM Loos - COS Marles – AS Maroeuil – EC Mazingarbe – JF Mazingarbe – Méricourt Futsal – USO Meurchin – US Monchy Breton – AS Neuvireuil – US Noeux – Noeux Futsal – AC Noyelles Godault – AS Noyelles les Vermelles – US Noyelles sous Lens – ASSB Oignies – ES Ourton – CS Pernes – AS Pont à Vendin – US Rivière – US Rouvroy – AJ Ruitz – AS Saily Labourse – RC Sains – AOSC Sallaumines – ES Saulty – FC Servins – CSAL Souchez – ES St Laurent – SC St Nicolas – US St Pol – St Venantais Futsal – ES Ste Catherine – FC Tilloy – AS Tincquizel – Vallée la Ternoise - Vaudricourt Klub – ES Vendin – Olympique Vendin – US Vermelles – FC Verquigneul – E. Verquin – US Vimy – AS Violaines – ES Vis Valsensée – SSCP Wingles -

**Clubs absents :** JS Achiet – AAE Aix – ES Angres - ALAEE Annezin – US Arleux – AS PTT Arras – OF Arras - AJ Artois - Avion Futsal – CS Avion – FC Avion République – AS BBV – FC Beaumont - Beuvry Tiggers – AS Bonnières – JS Bourecq – Bruay Corpos – Olympique Burbure – RC Calonne – US Ruch Carvin – RC Chocques - OC Cojeul - Courcelles Futsal – US Croisette - US Croisilles – ES Eleu – AAE Evin – Festubert Melting – SC Artésien – Givenchy Futsal – US Grenay – CS Habarcq – ES Haillicourt – Olympique Hénin – AS Kennedy Hénin – US Heuchin Lisbourg – FC La Roupie – La Bassée Futsal - SDC Lens – Libercourt Futsal – CS Diana Liévin – Olympique Liévin – AS Loison – AS Lyssois - US Maisnil – US Monchy au Bois – US Mondicourt – FC Montigny – AJ Neuville – Noyelles Godault Futsal – AS Quiéry – FC Richebourg – AS Roclincourt – ES Roeux – Servins Futsal – St Venant Futsal – ES Thiennes – FC Tortequenne – AS Vendin – Verquigneul Futsal – Verquin les Mordus -

**Clubs représentés :** ES Agny – OS Aire – AS Barlin – Béthune C Futsal – Béthune Liébaut – FC Camblain – FC Cuinchy – R. Estrée Blanche – ES Etrun – US Hesdigneul – US Lapugnoy – FC Méricourt – I. Norrent Fontes – US Pas – Pont à Vendin Futsal – Servins les Collines – FC Thélus – AEP Verdrel – OSC Vitry –

« Monsieur le Maire,  
Mesdames et Messieurs les Présidents,  
Mesdames, Messieurs, Chers amis,

Mes premiers mots seront pour vous, Présidents, Secrétaires et responsables de clubs pour vous remercier d'être présents ce matin malgré vos emplois du temps chargés surtout en cette fin de saison.

Merci donc de vous être déplacés pour cette Assemblée qui clôture le centenaire du District. C'est un honneur d'aborder cette assemblée générale en votre présence.

**Monsieur Frédéric WALLET** – Maire de **HAISNES** qui nous accueille aujourd'hui nous rejoindra un peu plus tard dans la matinée.

Permettez-moi de vous présenter les invités à la table que j'ai plaisir à accueillir :

- > **Monsieur Cédric BETTREMIEUX** - Président de la Ligue des Hauts de France qui représente également
- Monsieur Vincent NOLORGUES** – Président de la Ligue du Football Amateur
- > **Monsieur Jean-Louis GAMELIN** - Président d'honneur du District
- > **Monsieur Yves SOEN** – Vice-Président du Club de HAISNES
- > **Monsieur Richard RATAJCZAK** – notre Secrétaire Général
- > **Monsieur Daniel SION** – notre Trésorier
- > **Nicole DELHAYE** – Adjointe au Maire mais nous en parlerons tout à l'heure

Mais aussi nos amis présidents de district :

- > **Pauline BLONDEAU** - Présidente du District Flandres
- > **Claude COQUEMA** - Président de l'Oise
- > **Régis PATTE** qui représente le District de la Somme
- > **Franck PORET** - Président du District Côte d'Opale
- > **Hervé CIESELSKI** du Crédit Agricole

Je vois arriver **Gérard PICQUE** représentant le District Escaut et Trésorier de la Ligue.

Je pense qu'il doit y avoir aussi Monsieur **Fabrice MORIEUX** -Secrétaire Général de **HAISNES**.

Et tous mes amis du Comité Directeur

Sont absents et regrettent de ne pouvoir se trouver parmi nous messieurs :

- > **Jean-Claude LEROY** – Président du Conseil Départemental
- > **Vincent NOLORGUES** – Président de la LFA
- > **Fernand DUCHAUSOY** - Président d'honneur de la LFHF
- > **Georges FLOURET** - Président d'honneur du District de la Côte d'Opale
- > **Bruno PIECKOWIAK** – Président du Comité Départemental Olympique et Sportif
- > **Jean-Marie BECRET** - Président Délégué de la Ligue
- > **Pascal TRANQUILLE** - Président du District de la Somme
- > **Pascal POIDEVIN** – Président du District de l'Aisne
- > **Stephan ISLIC** – Président du District Escaut

Sont absents également mais souvent parmi nous :

- > **Monsieur Louis DARTOIS**
- > **Messieurs Didier CLAY, Denis LAMORILLE et Pascal WATEL** - membres du Comité Directeur.
- > **Monsieur Jules FROISSART** notre Commissaire Aux Comptes
- > **Monsieur Alexandre TAFFOREAU** notre équipementier
- > **Monsieur Daniel GAJNY** de DG BURO

Pour débiter notre Assemblée, je souhaiterais que nous observions tous ensemble, quelques instants de recueillement à la mémoire de toutes celles et ceux qui nous ont malheureusement quittés et qui ont œuvré pour notre football.

Nous avons également une pensée pour leurs proches touchés par la douleur et le chagrin et nous les assurons de notre soutien en ces pénibles circonstances.

Merci pour eux.

J'adresse mes remerciements à nos différents partenaires institutionnels, sportifs et privés :

> A la FFF pour l'aide octroyée dans le cadre de l'ANS vers le District et vers les clubs, de l'aide matérielle avec l'opération Nike, sous forme de bon d'achat.

> Au Conseil Départemental, pour la subvention de fonctionnement qu'il attribue au District

> A la Ligue des Hauts de France pour le versement des aides prévues dans le cadre du protocole financier de la Ligue vers ses districts.

> Et à l'ensemble de nos partenaires privés, notamment le Crédit Agricole du Nord de France, Taff Equipements, Monsieur Daniel GAJNY et le Five.

J'adresse mes remerciements aux personnes qui m'apportent leur expérience et leur soutien :

- les membres du Comité Directeur

- les membres des commissions pour le travail qu'ils accomplissent au quotidien

- l'équipe administrative et technique du District : **Sylvie, Barbara, Patricia, Valérie, Antoine, Makhloufi, Abdelkarim, Robin et Léo.**

Et puis, à vous tous, Présidentes, Présidents et représentants des clubs, aux bénévoles que vous êtes qui donnez de votre temps et de votre énergie par passion.

Votre présence ce matin marque l'intérêt que vous portez au District.

Après deux ans d'une crise sans précédent, nous avons enfin repris le chemin des terrains avec des contraintes certes, mais quelle joie de revenir au pur plaisir du jeu.

### Les licences et les licenciés

Vous avez tous bien travaillé puisqu'au niveau des effectifs, grâce à votre implication, nous avons terminé la saison 2021/2022 avec 38 806 licenciés, soit une augmentation de plus de 15 % par rapport à la saison précédente mais nous avons retrouvé et surtout dépassé les effectifs de la saison 2019/2020 avant Covid qui étaient de 37204 licenciés.

La seule baisse constatée se trouve chez les arbitres avec 395 licenciés contre 415 en 2019/2020 bien que la Commission effectue un travail remarquable en termes de recrutement et fidélisation.

### Les violences et incivilités

Alors parlons des arbitres, de la violence et des incivilités.

Je vais aborder maintenant le point négatif du jour, un sujet grave : LES INCIVILITES.

En octobre lors de notre dernière assemblée, j'ai poussé un coup de gueule au sujet des incivilités croissantes. Aujourd'hui ce n'est plus un coup de gueule que je veux pousser, c'est bien plus qu'un mécontentement, c'est une réelle prise de position concernant la lutte contre la multiplication de ces actes qui ternissent le football que nous aimons.

Vu la recrudescence d'actes de violences verbales ou physiques, d'incivilités et discrimination, (il n'y a qu'à lire le compte rendu d'activités de la Commission de Discipline), nous voyons maintenant apparaître des incivilités et agressions en foot animation, nous voyons des parents qui agressent les éducateurs et arbitres.

Comment voulez-vous convaincre quelqu'un à se lancer dans l'arbitrage.

Sans arbitre il n'y a plus de football et on manque cruellement d'arbitres.

Le District réaffirme son soutien au corps arbitral et ne peut accepter les comportements ou actes qui ternissent notre pratique et mettra en œuvre toutes les mesures nécessaires à la prévention des actes d'incivilités et de violence.

Dès le début de la saison prochaine, c'est par des actions concrètes que nous agirons pour recentrer les valeurs de notre football.

Un groupe de travail étudie actuellement différentes actions à mettre en place mais au-delà des mesures qui seront prises, nous souhaitons une prise de conscience collective pour combattre ces attitudes ignobles.

Le fairplay, le respect, ne sont pas que des mots, cela doit être sans équivoque l'état d'esprit de nous tous.

Il est de notre responsabilité de sensibiliser les joueurs, dirigeants, parents sur l'importance d'une attitude irréprochable à adopter en toutes circonstances. C'est un travail en profondeur et un travail d'équipe qu'il faut faire.

Ça tombe bien, le foot est un sport collectif, alors on va jouer collectif.

Je compte sur vous tous pour que la saison 2022/2023 replace le football au centre d'un sport populaire, vecteur de valeurs humaines fortes et où le respect de chaque acteur devienne la règle d'or.

Parlons maintenant de sujets plus plaisants

### [La journée des débutants U8/U9 à AVION](#)

Celle-ci s'est déroulée sur les magnifiques installations de **LA GAILLETTE** et du **CS AVION** le **jeudi 26 mai** la journée des débutants U8/U9, un grand moment de plaisir pour les enfants.

110 clubs étaient présents, 211 équipes et 1403 joueurs et joueuses.

Le **18 juin** à **OIGNIES** se déroulera la journée des débutants réservée elle aux U7. Vous y êtes tous cordialement invités

### [Festival U13 G/F](#)

Nous félicitons le **RC LENS** qui après sa qualification lors des phases départementale et régionale, a brillamment représenté le District Artois en phase finale à **CAPBRETON** en terminant 7<sup>ème</sup>.

### [Détections - sélections](#)

Je tiens à vous féliciter pour le travail de formation et d'encadrement que vous accomplissez dans vos clubs, c'est grâce à vous que de nombreux jeunes artésiens sont entrés aux pôles, ou ont représenté brillamment le District Artois dans les différentes sélections garçons ou filles.

Nos remerciements vont également aux clubs qui nous prêtent leurs installations sur toutes les détections ou rassemblements

### [L'accompagnement et structuration des clubs.](#)

Comme vous le savez, l'accompagnement des clubs est l'une de mes priorités.

**Makhloufi, Antoine** et **Abdel** ont accompagné cette saison 31 clubs que ce soit pour l'obtention d'un label, la création d'école de foot, de mise en place de séances, de réunions d'éducateurs, de mise en place de cycles foot à l'école, notre domaine d'accompagnement est très vaste y compris dans le domaine administratif.

Tout à l'heure un club me disait qu'il était satisfait parce qu'on l'avait accompagné sans le juger. Oui nous sommes là pour vous accompagner et non pour vous juger.

Alors n'hésitez pas à solliciter nos techniciens et surtout à utiliser l'outil autodiagnostic pour avoir une vue d'ensemble de votre club et vos axes d'amélioration.

### Les référents de secteur

Vous les connaissez maintenant tous et le relai fonctionne bien. Ceux-ci sont à votre disposition et nous font remonter vos problèmes ou suggestions. Nous sommes entièrement à votre écoute, soyez-en persuadés

J'en profite pour les féliciter du travail remarquable qu'ils ont fait.

Chaque club a eu l'occasion d'échanger avec son référent.

Il y a quelques mois c'était une promesse que je vous faisais aujourd'hui c'est un bilan positif que je vous présente. Alors on continue...

### Le Futsal

Je vais en dire quelques mots : Les clubs artésiens ont bien figuré lors des finales régionales du challenge Futsal

Félicitations à tous et particulièrement aux clubs victorieux :

- **LA BASSEE** en U13

- **BETHUNE FUTSAL** en U15 et en Féminines

Bravo à eux pour la qualité du travail

### Nouvelles pratiques

C'est un football sans contrainte, pour les pratiquants souhaitant évoluer avec de la diversité et de la proximité.

Les pratiques sont : le Fit Foot, le Golf Foot, le Foot en Marchant, le Futnet, le Foot 5, le Beach Soccer. Ces offres de pratiques permettent de répondre aux attentes des licenciés et d'être plus attractif avec un public différent ! Certains en sont convaincus puisqu'ils ont de nouveaux dirigeants et beaucoup plus de licenciés.

Cette saison nous avons mis l'accent particulièrement sur le Fit Foot, avec la mise en place et l'accompagnement des clubs pendant 6 séances. Cela a permis de voir la création de 8 sections Fit foot. Merci à **Léo**, notre service civique, pour l'animation des séances.

Le District Artois continuera le développement et accompagnera les clubs qui souhaitent créer une section loisir à travers des initiations ! Sans oublier le Fun Foot Tour qui sensibilise aux nouvelles pratiques, les challenges Futnet et Foot en Marchant.

Pour terminer sur le sujet nous allons vous projeter une vidéo sur le Fit Foot

[Projection vidéo FFF « Fit Foot à Noyelles-sous-Lens »](#)

### PEF – ARTOIS EN FETE

Je vais revenir également sur une action forte du District qui se déroulera **le 25 juin 2022** à **MAZINGARBE**. C'est quelque chose chez nous de traditionnel.

Le concours sur le PEF (Programme Educatif Fédéral), le District l'avait mis en place bien avant que la FFF le fasse.

Donc Artois en Fête réunira 24 équipes garçons et filles des catégories U11 et U13. Elles se rencontreront sous forme de plateaux.

Au cours de cette journée, le PEF sera également mis à l'honneur, il met en avant les thématiques liées à la pratique du football qui est le 3<sup>ème</sup> lieu éducatif après l'autorité parentale et l'apprentissage scolaire mais également à la vie sociétale.

La vocation du PEF consiste à faire vivre au quotidien, les valeurs qui unissent le monde du football que sont le **PLAISIR**, le **RESPECT**, l'**ENGAGEMENT**, la **TOLERANCE** et la **SOLIDARITE**.

Pour le Concours PRETS POUR LE PEF le District a reçu 87 fiches actions, cela peut paraître beaucoup mais ça n'est pas encore assez. Beaucoup d'actions sont faites par les clubs mais ne sont pas formalisées, c'est bien dommage.

Les 6 clubs lauréats du concours, se verront remettre une dotation offerte par le Crédit Agricole que nous remercions.



Fair-Play : **RC SAINS**  
Engagement citoyen : **FC GIVENCHY EN GOHELLE**  
Santé : **FC HINGES**  
Environnement : **US HESDIGNEUL**  
Culture Foot : **OLYMPIQUE LIEVIN**  
Règle du Jeu et Arbitrage : **BETHUNE FUTSAL**

N'hésitez pas à vous rapprocher d'**Antoine** pour tous renseignements.

Je tiens à remercier une nouvelle fois les personnes présentes et souhaite une bonne Assemblée à tous.

Avant de poursuivre nos travaux je vais demander à **Sylvie** si le quorum est atteint.

Le quorum :

> Nombre de voix des clubs présents ou représentés :

Clubs présents : 124 – 142 avec les clubs représentés, soit 67,3 % des clubs et 74,59 % des voix.

Le quorum fixé à l'article 12.5.3 des statuts du District Artois étant atteint l'Assemblée Générale des clubs du District Artois de Football peut valablement délibérer.

Je déclare donc ouverte l'Assemblée Générale des clubs de l'Artois.

Mais avant de passer à l'approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du District Artois du **16 Octobre** à **SAINS-EN-GOHELLE** mis en ligne sur le site Internet du District le **25 mai** dernier, nous allons tester le fonctionnement des boitiers et **Sylvie** va vous donner quelques précisions sur l'utilisation des boitiers.

Intervention de Sylvie

Un petit rappel du mode de fonctionnement des boitiers que vous avez l'habitude d'utiliser.

Lors des opérations d'émargement, le nombre de voix correspondant à votre club a été enregistré sur votre boitier.

Ce boitier vous permet de voter directement de votre place. Le dépouillement est instantané à l'issue de l'opération.

Pour chaque interrogation, il vous suffit de sélectionner la touche du clavier correspondant au chiffre de votre choix.

Vous avez 20 secondes pour vous exprimer sur chaque vote.

Un compteur vous indique les secondes restantes.

Durant cette opération, si vous souhaitez modifier votre choix, il vous suffit de sélectionner la touche correspondante.

C'est la dernière sélection de touche qui sera prise en compte.

Si vous vous trompez, n'hésitez pas à modifier votre choix tant que l'ouverture des voix est en cours vous pouvez encore modifier votre choix.

Une led verte vous indique que votre choix a bien été pris en compte. Si cette led est orange, c'est que vous avez dépassé le temps de vote.

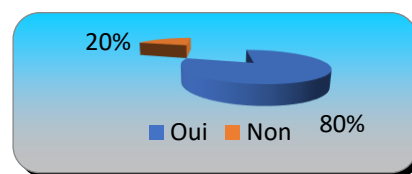
Sur le petit écran d'affichage, lorsque vous sélectionnez une touche, celle-ci s'affiche, cela permet de confirmer votre choix.

A la fin de l'Assemblée, vous devez impérativement restituer le boitier.

Je vous propose de faire une première question test qui vas vous permettre de vérifier que vos boitiers sont opérationnels.

### V0 : question test : Benzema sera-t-il ballon d'or ?

Oui : 933 - 80,02 %  
Non : 233 - 19,98 %  
Totaux : 1 166 - 100 %



Les boitiers de vote fonctionnent, on peut procéder à la suite des votes  
Merci **SYLVIE**.

Je vous propose d'enchaîner avec l'approbation du procès-verbal du **16 octobre** à **SAINS-EN-GOHELLE** et laisse la place à **Richard**.

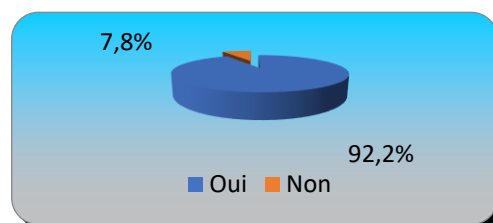
### Intervention du Secrétaire Général Richard RATAJCZAK

Alors on va passer au vote

### 1/ V1 : Approuvez-vous le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 16 octobre 2021 à Sains-en-Gohelle, paru à l'hebdo foot Artois n° 786 bis du 25 mai 2022 ?

Oui : 1 064 - 92,20 %  
Non : 90 - 7,80 %  
Totaux : 1 154 - 100%

**Approuvé à 92,2 %**



Bien je vais continuer puisque c'est à moi, mais avant toute chose permettez-moi d'avoir une pensée pour **Jean-Pierre SIRAUX** mon prédécesseur qui nous a quitté il y a quelque temps à la suite d'une longue et douloureuse maladie.

Avant de passer à la modification des règlements, je voudrais faire quelques remarques et profiter d'abord de la présence du Président de la Ligue et de sa Secrétaire Générale pour marquer un petit étonnement, je ne conteste pas, loin de là, le vote sur la réforme des championnats jeunes, mais je trouve qu'il y manquait au moins deux choses :

La première c'est qu'à partir des U16, on ne parle nulle part des montées et descentes de district en Ligue, or ça fait partie d'un vœu, c'est une partie intégrante et la deuxième chose qui m'étonne un peu, c'est que le projet présenté s'ingère dans l'autonomie des districts concernant la désignation des équipes montant de U13 en U14.

La mise en place d'un cahier des charges pour assurer les montées des districts, d'abord il faudrait que les districts le votent, aujourd'hui nous avons une Assemblée Générale et ça ne figure pas à notre ordre du jour, en plus c'est tout doucement une usine à gaz avec les bonus et les malus et puis d'autre part pour les U15 on parle de clubs méritants ce qui est un petit peu bizarre parce que les clubs méritants, on les trouve un peu n'importe comment sans critère et je pense sans doute comme beaucoup de clubs que le résultat sportif est beaucoup plus important même si les notions de cahier des charges avec règles à respecter, les éducateurs etc... sont importantes mais 50 % de chaque côté ça me paraît beaucoup, ça n'est qu'un avis personnel.

Vous avez à l'entrée de la salle un affichage des montées et descentes qui est là à titre indicatif, sous réserve de la dernière journée des séniors et des jeunes dont les résultats ne sont pas totalement homologués.

Les vérifications pour les joueurs de l'équipe supérieure qui ne joue pas et celle pour 3 joueurs ayant plus de 10 matchs ça prend du temps, en ce qui concerne les forfaits, il faut vérifier, ensuite vous savez qu'un forfait donne moins un point, c'est-à-dire que ça fait changer aussi les classements et en plus il faut tenir compte des délais d'appel.

C'est la raison pour laquelle sur le tableau qui est là, il y a des équipes qui sont surlignées en rouge, leur montée, sera tributaire des décisions des commissions.

Sont affichées également les dates d'engagements dans les différentes compétitions.

Ces dates vont paraître dans hebdo foot, alors comme chaque année, toutes les possibilités en jeunes à 11 sont offertes et également pour le foot à 8.

Pour les U17 puisqu'il y a eu quelques commentaires, le nombre d'engagements pourrait amener le District à déposer un vœu pour l'Assemblée Générale d'automne pour substituer la montée en Ligue en priorité au champion des U17 au détriment du champion U18 mais ça dépend, s'il y a 7 ou 8 équipes en U17, ça ne donne pas une compétition relevée.

Concernant les dérogations, vous vous êtes peut-être rendu compte que j'envoie des mails quelquefois le vendredi soir, parce que les demandes arrivent un peu n'importe quand.

Footclubs les prend en charge jusqu'au lundi minuit, par la suite les changements de terrain et dans une moindre mesure, les changements d'horaires sont pris en compte par le secrétariat jusqu'au vendredi 17 heures.

A partir du vendredi soir le District étant fermé le samedi, il n'y a plus de modifications possibles ni dans Footclubs ni dans les agendas, il en est de même pour les arrêtés municipaux, les dernières modifications paraissent le vendredi à 16 heures et pour les cas d'urgence, je transmets les changements par mail exclusivement au correspondant désigné du club.

Pour la petite histoire, le vendredi qui a suivi l'Ascension j'ai été amené à faire 22 modifications.

Les calendriers, par principe de **mi-décembre** à **mi-février**, nous essayons de respecter la trêve, si d'aventure il y a lieu d'y déroger, le programme est publié à l'avance. Il en va de même à Pâques.

La saison qui vient de s'écouler posait 3 problèmes avec les **1er** et **8 mai** tombant un dimanche et l'Ascension entre les 2 journées de championnat, il faut y ajouter les remises partielles et totales de novembre et décembre.

Pour la prochaine saison il faudra encore contourner les **1er** et **8 mai** qui tombent un lundi, la Pentecôte qui arrive fin **mai** et à cela il faudra ajouter la Coupe du Monde de Football de **mi-novembre** à **mi-décembre** notamment si l'équipe de France est amenée à jouer l'après-midi un samedi ou un dimanche.

Enfin quelques remarques se rapportant de près ou de loin aux finances des clubs

Le Covid a perturbé les compétitions et par conséquent les finances des clubs, personne n'en doute.

Ceci n'empêche pas certaines surenchères, sans doute évitables et je ne parle pas là par pudeur des changements de clubs ou joueurs, ça a toujours existé, par contre il se dit ici ou là que des arbitres sollicitent certains clubs ou que des clubs sollicitent certains arbitres moyennant finances.

Il faut rappeler que les mutations d'arbitres sont soumises au statut du même nom et aux décisions de la Commission chargée de ce, sachant que la mutation doit être justifiée, à défaut l'arbitre couvre le club quitté bien qu'il n'y soit plus pendant 2 saisons qui vont très bientôt en devenir 4.

Toujours au chapitre des économies possibles, parlons des forfaits malgré la bonne tenue du nombre de licenciés et sans compter la dernière journée qui est en cours d'homologation.

Il y a eu 115 forfaits en seniors hormis les 17 forfaits généraux, 24 forfaits en féminines, 96 forfaits en vétérans, 13 en futsal et 179 en jeunes hormis les brassages.

Ça représente pour le District une recette d'environ 9 000 € c'est regrettable pour les clubs.

Et pour finir il reste encore un autre domaine, c'est celui des réserves, confirmées, appuyées, c'est réglementaire.

Cependant nous en avons eu au cours de la saison 188 qui n'étaient pas confirmées ce qui représente encore pour les clubs une somme de 4 000 € perdue.

Voilà les remarques préliminaires que je voulais faire qui sont réelles et qui posent des problèmes.

### Modifications aux Règlements Généraux

Maintenant nous allons passer à la modification des textes réglementaires.

Alors modification des Règlements Généraux concernant le Statut de l'Arbitrage qui va être modifié.

**Daniel** fera paraître les informations lorsque tout ceci sera finalisé.

Dans la modification de nos Règlements Généraux, il y a d'abord la suppression de l'annexe 10 conformément au vœu déposé l'an dernier, l'exclusion temporaire étant supprimée.

Ensuite les catégories d'âge évidemment prennent un an, alors comment ça se calcule, vous prenez l'année de naissance du joueur et le quantième de fin de saison, c'est-à-dire un joueur né en 2005 pour la saison prochaine sera U18, un garçon né en 2010 sera la saison prochaine U13.

Bien alors ensuite on en vient au sur-classement. Tout joueur mineur, dès lors qu'il n'est pas soumis à l'obligation de fournir un certificat médical et qu'il n'a pas été antérieurement interdit de sur-classement par un médecin, l'attestation d'avoir répondu négativement au questionnaire de santé médical vaut autorisation de sur-classement simple prévu.

Si par contre le joueur mineur a été antérieurement interdit de sur-classement par un médecin, il devra alors, s'il veut jouer en sur-classement simple, produire une autorisation de sur-classement délivrée par un médecin.

Rien ne change pour le double sur-classement, le joueur doit passer devant un médecin fédéral.

Les matchs amicaux : nous avons connu quelques problèmes.

Les matchs amicaux doivent être déclarés au District pour demander un arbitre officiel avec feuille de match papier.

Connaissance des terrains ou salles, un problème que nous avons dû adopter pour le futsal puisque la saison dernière, nous avons eu deux clubs qui n'avaient pas de salle, donc dorénavant on ne les prendra à l'engagement, que s'ils ont une salle désignée, parce qu'il y a un club qui a entraîné jusqu'à six matchs de retard parce qu'il n'avait pas de salle.

Changement de nom : les arbitres auxiliaires deviennent arbitres de club. Ça ne changera rien et on crée des arbitres de club assistants, sachant que la Commission des Arbitres sera chargée de mettre en place les formations qui vont arriver.

Alors évidemment la suppression de l'exclusion temporaire amène la mise en place de la sanction amende pour les avertissements : 5 € au premier, 10 € au deuxième, dans le trimestre qui suit le premier avertissement.

Dernière modification : le texte de l'annexe 14, vous l'avez peut-être vu passer.

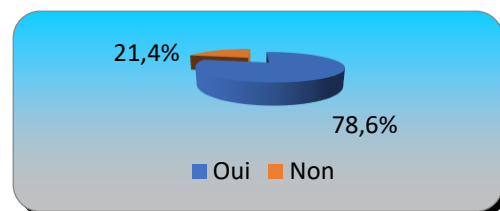
Nous avons pris une décision exceptionnelle, parce qu'en réalité dans notre annexe, il n'était pas prévu la possibilité d'avoir deux groupes dans lesquels il n'y avait pas le même nombre d'équipes. Voilà tous les changements.

Donc nous allons passer au vote, mais c'est un peu particulier parce que l'on ne vous demande pas d'approuver les modifications, on vous demande simplement d'estimer si vous avez été informés de ces modifications.

J'ouvre une parenthèse avant que vous ne votiez, l'Assemblée Fédérale a lieu la semaine prochaine et elle comporte elle aussi certaines modifications, lorsque ces modifications seront votées, l'ensemble paraîtra sur Hebdo Foot.

#### V2 : Estimez-vous avoir été informé des modifications apportées aux Règlements Généraux à la suite de l'Assemblée Fédérale du 11 décembre 2021 ?

Oui : 828 - 78,63 %  
Non : 225 - 21,37 %  
Totaux : 1 053 - 100 %



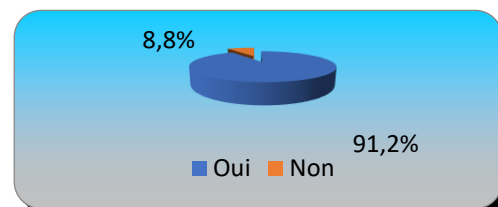
#### Rapport Moral

Vote suivant, vous avez dû lire dans l'Hebdo Foot du 25 Mai le Rapport d'Activités des différentes commissions.

Je voudrais remercier l'ensemble des présidents de commissions pour la célérité avec laquelle ils ont fait parvenir leur bilan, dans la mesure où les championnats n'étaient pas terminés.

#### V3 : Approuvez-vous les Rapports d'Activités des commissions parus à l'Hebdo Foot Artois 785 Bis du 25 mai 2022 ?

Oui : 1 044 - 91,18 %  
Non : 101 - 8,82 %  
Totaux : 1 045 - 100 %



#### Présentation et examen des vœux

Nous allons passer aux vœux.

Le premier vœu émane du Comité Directeur à travers la Commission de Structuration des clubs et il porte pour la saison 22/23, sur l'obligation pour les clubs de D1 de faire figurer sur la feuille de match et d'avoir sur le banc un éducateur titulaire du CFF3, compte-tenu des exceptions suivantes :

- Si votre éducateur actuel non diplômé est présent au club depuis deux saisons ou plus ; tant qu'il est là on ne change rien, par contre si cet éducateur n'en est qu'à sa première saison il devra pour la saison suivante s'inscrire à la formation du CFF3.

Voilà pour ce qui concerne le vœu du Comité Directeur et qui comporte deux exceptions.

#### Intervention de Monsieur Dany BODART

Monsieur Dany BODART – JF Guarbecque club de D1 qui va descendre en D2, le vœu n'est pas complet car il ne précise pas les sanctions qu'il y a derrière si on ne respecte pas les critères.

La Jeune France de Guarbecque petit club de village, notre ambition n'est pas de jouer en Ligue mais en D1.

Nous n'avons pas d'entraîneur diplômé.

Est-ce qu'on ne travaille pas bien, je n'en suis pas sûr.

Il faut quand même rappeler l'historique de ce vœu qui est au départ pour lutter contre les incivilités. Si donner un diplôme permet de lutter contre les incivilités, il faut donner un diplôme à tout le monde dans la salle et vous n'aurez plus de problème.

Et si nous avons des entraîneurs diplômés, Madame la Présidente est d'accord avec moi, il faut les mettre chez les jeunes et là on aura plus de problèmes d'incivilités.

Merci de m'avoir écouté.

Merci **Monsieur BODART**

Je vais répondre à votre intervention :

Effectivement nous avons eu un problème de communication au District.

Au départ l'idée vient bien d'une réflexion émise par le groupe de travail sur les incivilités mais c'était bien quand même dans le cadre de la structuration.

Alors je suis d'accord avec vous quand on dit qu'il faut mettre les meilleurs éducateurs chez les jeunes, d'accord également avec vous sur les sanctions si on ne répond pas aux critères.

Il y aura une sanction financière derrière, par contre quand vous mettez vos enfants à l'école, vous souhaitez que ce soit une personne compétente et diplômée qui éduque vos enfants, dans le football c'est pareil.

De plus il existe des bons de formation qui sont donnés par la Ligue et le District prendra en charge les formations des éducateurs de D1 passant le CFF3.

On ne va pas prolonger plus longtemps la discussion, s'il n'y a pas d'autres interventions nous allons procéder au vote.

**Monsieur RATAJCZAK** complète le vœu, les dérogations autorisées en dehors des deux que j'ai citées, sont :

Dérogations autorisées à la présence sur le banc

- 1 match pendant le trimestre civil pour obligations personnelles
- 3 matchs consécutifs pour obligations professionnelles ou maladie sur présentation d'un justificatif.

Les sanctions, c'est-à-dire au-delà de ce que je viens de dire, c'est 50 €. Au-delà il appartiendra au Comité Directeur de prendre une décision.

Nous allons procéder au vote.

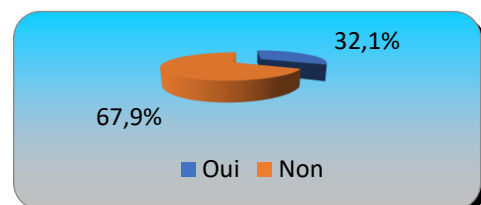
[V4 : Approuvez-vous l'obligation pour les équipes de D1 de faire figurer sur la feuille de match et de comporter sur le banc de touche un éducateur titulaire du CFF3 compte tenu des exceptions qui vous ont été présentées.](#)

Oui : 347 - 32,13%

Non : 733 - 67,87 %

Totaux : 1 080 - 100 %

**Vœu non approuvé**



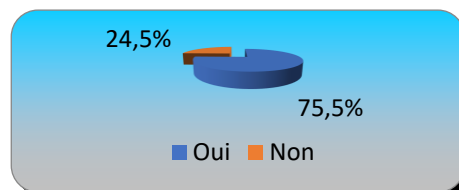
Alors l'an dernier vous avez voté le tirage au sort médiatisé des Coupes, Coupe de France 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> tour, Coupe Gambardella 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> tour, Coupe d'Artois seniors.

La chose va se faire, sauf que ça pose un tout petit problème, c'est que si vous faites un tirage au sort intégral, une équipe de R1 ou R2 peut tomber sur une équipe de D7, une équipe de D7 ne s'engage pas en Coupe de France, surtout fin août, pour repartir avec une valise et je comprends ça parfaitement, donc on vous demande simplement votre accord pour limiter l'écart entre deux équipes lors du tirage au sort, à trois niveaux.

V5 : Etes-vous d'accord avec la mise en place lors des tirages au sort des coupes citées, d'une règle visant à limiter à 3 niveaux au maximum, l'écart entre les équipes ?

Oui : 856 - 75,49 %  
Non : 278 - 24,51 %  
Totaux : 1 134 - 100 %

**Adopté à 75,49 %**



Le vœu suivant vient de la Commission des Jeunes.

Après deux années d'expérience de brassage, elle s'est rendue compte que quelques petits trucs ne fonctionnaient pas ou méritaient d'être améliorés.

Alors pour les brassages Niveau 2 U18, les équipes participantes ne peuvent aligner que les joueurs U16 ou U17.

Pour les brassages niveau 2 U15, les équipes U14 devraient aligner que des joueurs U13 et U14, ensuite pour régulariser une chose qui a mal fonctionné la saison dernière, lors de la troisième journée, les équipes s'étant déplacées deux fois, recevront obligatoirement, sauf si l'adversaire se trouve placé évidemment dans la même situation.

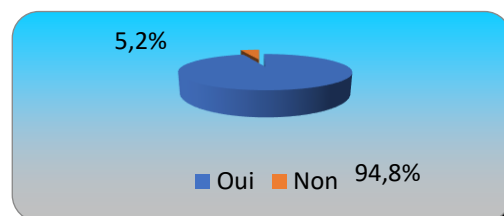
Autre modification, en cas d'égalité entre deux équipes, il sera tenu compte du goal average particulier en priorité si les deux équipes se sont rencontrées et enfin, là aussi il y avait un petit problème, vous savez qu'au niveau 1, la décision c'est les 8 premiers de D1, les 16 suivants D2, même si certaines équipes se trouvent en queue de tableau ayant perdu pratiquement tous leurs matchs. Donc, la modification c'est si moins de 28 équipes participent au niveau 1 les 4 derniers sont remplacés automatiquement par les 4 premiers du niveau 2 de manière à équilibrer tout ça.

Nous passons au vote

V6 : Approuvez-vous les modifications apportées à l'organisation des brassages pour tenir compte des expériences acquises ?

Oui : 1 044 - 94,82 %  
Non : 57 - 5,18 %  
Totaux : 1 101 - 100 %

**Vœu adopté à 94,82 %**

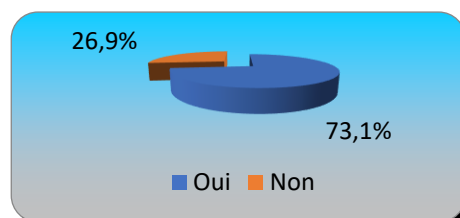


Vœu suivant proposé par la Commission Foot Animation qui fait suite d'ailleurs au vœu U14 en Ligue. La Commission désire que lors de la deuxième phase U12/U13 que les clubs évoluant dans les groupes A et B de D1, c'est-à-dire les 12 clubs susceptibles de monter en Ligue, aient l'obligation d'aligner une deuxième équipe quel que soit la division, à moins de spécifier à l'issue de la première phase, qu'ils refusent une éventuelle accession en Ligue.

V7 : 2ème équipe aux clubs dont l'équipe U13 évolue en D1 Approuvez-vous la modification imposant une 2ème équipe aux clubs dont l'équipe U13 évolue en D1 (groupe A et B) lors de la 2ème phase à moins de spécifier leur refus d'accéder en Ligue ?

Oui : 796 - 73,09 %  
Non : 293 - 26,91 %  
Totaux : 1 089 - 100 %

**Vœu adopté à 73,09 %**



Autre vœu de la Commission du Statut de l'Arbitrage : jusqu'à maintenant nous n'avons jamais exigé que les clubs Futsal aient un arbitre.

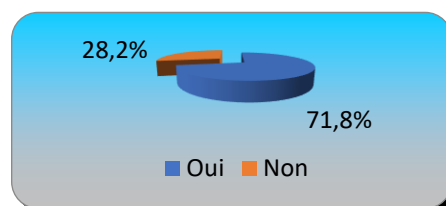
La Commission exigerait qu'à partir de la saison 2023/2024, les clubs Futsal du District aient dans leurs rangs un arbitre qu'il soit herbe ou futsal.

Nous procédons au vote :

V8 : Club futsal et arbitre : Acceptez-vous, à partir de la saison 2023 – 2024, que tout club Futsal soit obligé de compter dans ses rangs un arbitre (herbe ou futsal spécifique) ?

Oui : 805 - 71,81 %  
Non : 316 - 28,19 %  
Totaux : 1 121 - 100 %

**Vœu adopté à 71,81 %**



Vœu suivant, alors entre parenthèse, il y a eu au moment du dépôt des vœux, quelques vœux qui ont été discutés avec les clubs, qui ne concernaient pas le District, notamment mutations d'arbitres, amende des clubs de District absents à l'Assemblée Générale de la Ligue qui ressort également des statuts de la Ligue.

Alors maintenant le dernier vœu : vœux de l'US GONNEHEM et de la JF GUARBECQUE. Alors la notion de tirage au sort en cas d'absence d'arbitre, je voudrais faire simplement un petit historique.

Cette notion de tirage au sort et d'inscription du tirage au sort sur la feuille de match, avait pour but au départ d'éviter les réserves et réclamations concernant l'arbitrage par un bénévole qui, il y a quelques saisons, une bonne dizaine, nous amenait facilement le tiers des réserves.

Depuis, à partir du moment où les deux clubs émargent la feuille de match, il y en a beaucoup moins. Cette saison il y en a eu en tout et pour tout, quatre, c'est vrai aussi que par semaine, dans le District, il y a environ entre 170 et 180 rencontres qui sont concernées par l'absence d'arbitres, 75 % des rencontres de D5, les matchs de D6 et D7, pratiquement tous les matchs de D3, D4 en jeunes et toutes les rencontres de vétérans ainsi que les rencontres à 7, il faut savoir aussi qu'auparavant pour être tout à fait clair, avec la feuille de match papier, les deux clubs étant sanctionnés.

Avant l'envoi des feuilles de match les secrétaires de clubs avaient la possibilité de vérifier si l'inscription figurait ou pas. Aujourd'hui avec la FMI, nous en sommes loin.



Si le responsable de l'équipe au moment de la confection de la FMI n'a pas vérifié qu'en cas d'absence d'arbitre et le tirage au sort n'a pas été inscrit, ça passe à l'as, donc dès le départ et entièrement d'accord avec ce qui a été dit par les clubs qui ont présenté le vœu, sanctionner les deux équipes était quelque part abusif, surtout depuis la FMI.

Deux solutions : soit on l'enlève complètement, ou on ne sanctionne que l'équipe locale. Ceci étant, vous savez qu'à l'origine l'inscription devait se faire sur le troisième feuillet de la FMI dans la colonne observations d'après match, depuis ça se fait sur la première page, celle où il y a le nom de l'arbitre et surtout dans la case technicien d'éclairage.

On vous propose deux possibilités.

#### Intervention de Monsieur CHAPPE de GONNEHEM :

La FMI n'est pas adaptée aujourd'hui pour inscrire ça, que l'on soit chez nous ou à l'extérieur, notre vœu n'était pas du tout scindé en deux, c'est surtout une solution économique pour vous parce que ça vous rapporte 6 000 € ?

Si vous pouviez ramener à 3 000 € ça serait bien, moi je souhaite zéro, parce que si l'on pouvait cocher « tirage au sort » sur la FMI il n'y aurait aucun problème.

Là ça n'est pas du tout adapté donc moi je propose aux clubs qu'on supprime purement et simplement cette amende.

Alors pour répondre à votre question, la FMI est un document national et fédéral, nous n'avons aucun moyen, avec la meilleure volonté d'y faire inscrire quelque chose. C'est incontournable, c'est pour ça que nous avons essayé de trouver à l'époque quelque chose qui pouvait convenir.

#### Intervention de Monsieur ELLART – Président de l'US ROUVROY :

Vous ne pensez pas que si le match a eu lieu c'est que les deux équipes étaient d'accord ?

**Monsieur ELLART**, je n'ai pas encore beaucoup de cheveux blancs, mais j'ai soixante licences à mon actif et je ne suis pas naïf à ce point.

#### Intervention de Madame LEGRAND de l'US NOEUX :

Moi j'aurais aimé savoir quand un arbitre ne vient pas sans nous prévenir, comment peut-on réagir et est-ce que lui aussi a une amende ? Ça n'est pas toujours possible de trouver quelqu'un dans le public pour arbitrer.

Madame, cet arbitre qui ne se déplace pas est sanctionné par la Commission des arbitres, il faut le savoir.

Alors 2 possibilités : que l'amende soit uniquement imputée au club recevant ou que cette amende soit supprimée.

Nous passons au vote.

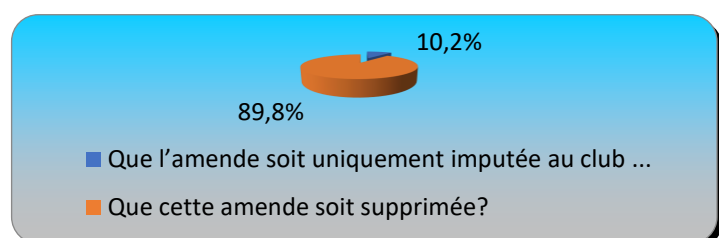
V9 : Amende pour omission de la mention tirage au sort effectué. L'arbitrage par un bénévole en l'absence d'arbitre officiel est souvent sujet à contestations de tous ordres dont le nombre est limité par l'obligation de faire figurer sur la feuille de match la mention « tirage au sort effectué ». L'omission de cette inscription provoque une amende. Souhaitez-vous :

Que l'amende soit uniquement imputée au club recevant : 106 - 10,20 %

Que cette amende soit supprimée : 933 - 89,80 %

Totaux : 1 039 - 100 %

**Amende supprimée à 89,80 %**



Voilà je vous remercie, **Daniel** ça va être à toi.

Merci **Richard**, oui, **Daniel** va nous présenter le budget prévisionnel.

## Présentation du Budget Prévisionnel 2022/2023 par Monsieur Daniel SION

Le Budget Prévisionnel pour la saison **2022/2023** a été calculé au plus près et a été établi de la manière suivante :

### ➤ En ce qui concerne les charges :

Celles-ci se décomposent de la manière suivante :

- 77 200 € pour les Achats - (Livres arbitres, équipements sportif, récompenses)
- 312 000 € Les Frais Généraux - (Charges externes)
- 4 000 € Les Impôts et Taxes
- 312 000 € Les Charges de personnel - (Rémunération et charges sociales)
- 31 800 € d'autres charges - (Subventions Comité Départemental, Foot en Milieu Scolaire, Licence P'ti Foot)

### ➤ En ce qui concerne les Produits :

Ceux-ci se décomposent de la manière suivante :

- 89 500 € de Droits et Redevances - (Engagement, championnat, coupes et cotisations)
- 374 000 € de Subventions - (FFF, Ligue, Comité Départ. ANS)
- 110 000 € Les Amendes -(Clubs)
- 7500 € de Ventes - (Livres arbitre)
- 141 000 € d'Autres produits - (Lissage frais arbitre)
- 15 000 € de Produits Financiers

Le budget a été approuvé par le Comité Directeur.

Pour mémoire, je vous rappelle qu'en **2020/2021** le budget était de 736.000 € et en **2021/2022** le budget a été présenté à 732.000 €

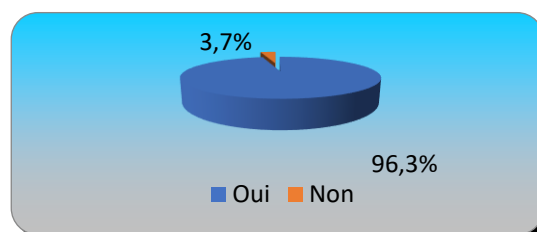
Merci **Daniel**, nous allons passer au vote.

V10: Budget prévisionnel: Approuvez-vous le budget prévisionnel de la saison 2022-2023 ?

Oui : 599 - 96,30 %

Non : 23 - 3,70 %

Total : 622 - 100 %



Nous avons le plaisir d'accueillir **Monsieur Frédéric WALLET**, Maire de la commune de **HAISNES**.

## Intervention de Monsieur Frédéric WALLET

Merci à toutes et à tous d'être ici, je pense que **Nicole** m'a très bien représentée en attendant ma venue. Sachez que vous êtes les bienvenus ici à **HAISNES**, nous sommes une ville active et sportive et défendons certaines valeurs et le fait de vous recevoir aujourd'hui, on va dans votre sens et puis franchement avec toutes ces personnes c'est très intéressant.

Merci à vous et puis on va continuer cette Assemblée Générale.

Nous allons procéder à la remise des trophées aux champions et nous remettrons les récompenses aux bénévoles après.

Nous allons revenir à l'ordre du jour normal **Richard**, c'est ça le direct donc nous allons commencer par les récompenses aux bénévoles.

Je vais demander à mes deux Vice-Présidents **Jean DENEUVILLE** et **Bernard DEJARDIN** de bien vouloir procéder aux remises des récompenses

### Remise des récompenses aux bénévoles

J'appelle **Monsieur Laurent DECAEN** s'il veut bien s'approcher :

Il a signé sa première licence en 1992, licencié à **ROUVROY** depuis 1997, joueur, dirigeant, éducateur fédéral depuis 2012, il ne cherche pas à « attirer la lumière » sur lui, le club tenait à le remercier pour sa disponibilité malgré les contraintes relatives à son travail, sa compréhension et sa serviabilité.

Applaudissements

Monsieur **Gilles GRODZISKI** – Est-il dans la salle – Non

Passons à Monsieur **Arnold WATTEBLED** – Est-il présent – non

Je suis désolée de l'absence de ces deux personnes.

Par contre je vais appeler **Nicole DELHAYE**. Je vais vous demander quelques instants.

**Nicole** s'il te plait : elle s'est absentée juste au moment où il ne fallait pas, c'était une surprise.

Je souhaitais mettre à l'honneur **Nicole DELHAYE** aujourd'hui, pour ceux qui ne la connaissent pas, mais je crois que tout le monde la connaît.

**Nicole** a plusieurs « casquettes », elle est Adjointe au Maire d'**HAISNES**. Monsieur le Maire me précise Première adjointe, elle représente les clubs auprès du Comité Départemental de football du Pas-de-Calais et elle est membres de plusieurs commissions au District, et elle s'est beaucoup investie pour la tenue de cette assemblée aujourd'hui, donc je voulais la remercier.

Remise d'un bouquet de fleurs et d'une plaquette.

Applaudissements.

Remerciements de **Nicole DELHAYE**

Je pense que vous pouvez encore l'applaudir parce que vraiment elle le mérite.

Nouveaux applaudissements.

Maintenant nous allons passer aux remises des Challenges et Trophées avec **Richard** aux manettes.

### Challenge Dominique PLET

Je vais appeler **Caroline**, la fille de **Dominique PLET** pour remettre le **Challenge Dominique PLET** qui récompense l'équipe du District qui chaque année va le plus loin en Coupe de France.

Pour la saison 2020/2021, c'était le **RC LABOURSE**.

Pour la saison 2021/2022, je vais appeler le représentant de l'**ES ANZIN SAINT AUBIN** qui cette année a été éliminée au 7ème tour par **AMIENS SC**.

## Remise des Trophées aux Champions 2021/2022

Champion d'Artois D1 : US NOYELLES sous LENS  
Champion D2 : ES BULLY (b)  
Champion D3 : FC LILLERS  
Champion D4 : OF ARRAS  
Champion D5 : FC AVION REPUBLIQUE  
Champion D6 : US ANNEZIN (b)  
Champion D7 : OLYMPIQUE VENDIN (b)  
Champion d'Artois Féminines : FCF HENIN (b)  
Champion d'Artois U18 : US NOEUX  
Champion U18 D2 : SC SAINT NICOLAS  
Champion U18 D3 : CS DIANA LIEVIN  
Champion U18 D4 : Entente MAROEUIL HABARCQ  
Champion d'Artois U17 : AS COURRIERES  
Champion d'Artois U16 : OS AIRE  
Champion U16 D2 : FC HINGES  
Champion d'Artois U15 : ESD IISBERGUES  
Champion U15 D2 : COS MARLES  
Champion U15 D3 : FC CALONNE  
Champion U15 D4 : USSM LOOS en GOEHELLE  
Champion d'Artois U14 (D2) : OLYMPIQUE LIEVIN  
Champion Féminines à 7: Entente LILLERS GUARBECCQUE  
Champion U15 à 8 : AS BREBIERES  
Champion d'Artois U14 : OLYMPIQUE LIEVIN  
Champion d'Artois U13 : US VERMELLES  
Champion Artois vétérans 11 : AS BREBIERES  
Champion Artois vétérans à 7 : US VERMELLES  
Champion d'Artois futsal D1 : COURCELLES ACADEMIE  
Champion D2 futsal : AFC NOEUX  
Champion D3 futsal : HERSIN FUTSAL

### Super Exploit

Seniors D7 : OLYMPIQUE VENDIN (b)  
Vétérans : AS BREBIERES  
Futsal D3 : HERSIN FUTSAL  
U15 à 8 : AS BREBIERES  
U17 : USSM LOOS  
U15 D3 : FC CALONNE  
U15 à 8 : AS BREBIERES  
U16 Féminines à 8 : ASSB OIGNIES

Merci pour eux  
Merci **Richard**.

Nous allons passer à l'allocution des personnalités

## Allocution des personnalités

### Intervention de Monsieur Yves SOEN -Vice-Président du club de HAINES

Merci Madame la Présidente. Je vais être assez bref dans mon allocution.

Je remercie tout le monde de votre présence ce matin. Excuser notre Président qui est retenu ce matin par ses obligations professionnelles.

Je remercie le District et sa Présidente pour nous avoir confié l'organisation de cette matinée ainsi que la municipalité pour le prêt des installations.

Merci.

Bonne fin de matinée.

### Intervention de Monsieur Frédéric WALLET - Maire de HAINES

Merci à tous, je n'ai pas l'habitude de faire de longs discours, donc je vais être assez bref.

Merci au District qui a bien voulu organiser cette assemblée générale et cette remise de palmarès.

Merci aux Présidents que vous êtes, de votre confiance, vous êtes les bienvenus, la salle convient à ce type d'évènement, vous l'avez quand vous voulez, vous faites la demande et vous êtes les bienvenus dans notre belle commune.

Merci à tous d'être venus aujourd'hui. Bonne continuation et n'oubliez pas demain d'aller voter, c'est un jour important.

Merci Monsieur le Maire, je vais passer la parole à **Monsieur Jean-Louis GAMELIN** qui est notre Président d'Honneur qui va bien nous trouver quelques mots.

### Intervention de Monsieur Jean-Louis GAMELIN – Président d'Honneur du District Artois

Trouver, oui je vais trouver mais je voudrais faire une petite rectification, je suis Président d'Honneur, le temps a passé et maintenant c'est **Evelyne** qui est notre Présidente.

C'est bien quand vous êtes Président d'Honneur, vous intervenez à la fin, les gens sont fatigués, ils n'ont qu'une hâte, c'est d'aller boire un coup, de repartir chez eux ou d'aller sur les terrains, aussi je vous promets que mon intervention sera aussi courte que celle de Monsieur le Maire.

D'abord vous exprimer d'abord le plaisir, sincèrement le plaisir d'être parmi vous pour ce grand rassemblement, grand moment d'échanges et de décisions comme vous l'avez fait aujourd'hui. Vous avez pris des décisions qui vont impacter votre quotidien.

Plaisir de revoir les membres du Comité Directeur, mon ancien Comité Directeur et membres des Commissions, mais aussi bien évidemment vous voir vous, les dirigeants bénévoles des clubs sans qui le football n'existerait pas.

Je voudrais saluer ici votre dévouement, votre disponibilité pour que nos joueurs puissent s'épanouir dans les meilleures conditions dans nos clubs amateurs.

Alors oui parmi vous je me sens bien et je vais prolonger parce que ce week-end c'est la coupe et dès demain j'irai sur certains terrains pour assister aux festivités.

La saison est maintenant pratiquement terminée, elle a pu se dérouler dans de bonnes conditions météorologiques mais aussi sans trop d'impact de la Covid 19. Je signerais bien pour une nouvelle saison dans les mêmes conditions, nous avons tellement soufferts pendant un an et demi.

Nous avons pratiquement retrouvé tous nos licenciés, **Evelyne** l'a dit tout à l'heure, alors la voie est libre pour qu'ensemble, nous continuions à offrir notre temps et notre compétence à nos joueurs, petits et grands, pour la pratique de leur sport favori, alors bonne continuation à tous et à très bientôt sur les stades.

Merci **Jean-Louis**.

Je vais passer la parole à **Cédric BETTREMIEUX** – Président de la Ligue des Hauts de France et représentant la Ligue du Football Amateur également.

### Intervention de Monsieur Cédric BETTREMIEUX

Alors tout d'abord, bonjour à toutes et à tous, déjà je suis très heureux aussi d'être parmi vous ce matin, à la fois pour représenter la Ligue du Foot Amateur et son Président **Vincent NOLORGUES**.

Sachez que la Ligue du Foot Amateur, on a toujours l'impression que c'est très haut, que c'est une instance qui ne regarde pas le football d'en bas. Le fait d'avoir intégré le Comité Exécutif de la LFA, ça permet de faire le lien. Je suis toujours dans un club je vous le rappelle, le lien entre le club, le District, la Ligue et aujourd'hui la Ligue du Football Amateur et de faire remonter beaucoup d'informations, ça c'est quelque chose d'important. N'oubliez pas que ces informations il faut qu'elles viennent de vous. N'hésitez pas à nous faire les remontées comme vous le faites. On ne fera bouger le football que si on le fait ensemble. Si nous n'avons pas cet échange, on sera tout seul et seul on ne fait pas grand-chose, donc c'est aussi avec vous qu'on peut le faire. C'est le message que je veux faire passer.

Aujourd'hui il y a des grandes choses, des petites choses, des grands clubs, des petits clubs, tout le monde a sa place dans son projet club. Ne regardez pas le voisin, regardez votre projet. Il n'y a pas aujourd'hui de volonté ou de grand club dans la Ligue, aujourd'hui la Ligue c'est la performance. Chaque club n'a pas vocation par rapport à son projet club, par rapport à ses bénévoles, par rapport au lieu où il se trouve, par rapport au District, à son territoire, n'a pas vocation forcément d'aller en Ligue, parce qu'aujourd'hui la Ligue se structure, comme des clubs de Ligue n'ont pas forcément vocation à jouer en National. Chacun doit travailler son projet club et nous, instances, on doit être présent à côté de vous pour vous accompagner, pas dans le projet club qui est défini par une instance, mais dans le projet club que vous avez choisi avec votre Comité Directeur, avec vos bénévoles, afin d'avancer.

C'est par ce biais là que vous allez pouvoir progresser. C'est là-dessus que l'on veut vous accompagner. Cela concerne tous les clubs, que vous soyez des clubs ayant une pratique herbe, une pratique futsal, une pratique féminine. On pourrait dire qu'un club de futsal est forcément petit, vous savez très bien qu'aujourd'hui je suis à la Commission Fédérale Futsal, je défends le Futsal comme les autres pratiques, mais sachez que c'est une pratique qu'il faut regarder, une pratique qui permet aussi de faire découvrir à nos enfants le football dès le plus jeune âge. A un moment donné toute cette image doit changer et c'est pour ça qu'on accompagne.

Simplement revenir, on dit souvent la Ligue impose, c'est vrai il y a de gros projets qui ont été présentés sur l'accompagnement des clubs, nous avons pris un peu de retard au début parce qu'il a fallu mettre des choses en place et des priorités fixées, mais sur cette saison c'est ce pourquoi nous allons travailler avec l'ensemble de nos commissions et c'est ce projet d'accompagnement qui a été présenté lors de l'Assemblée Générale de Ligue qui reviendra en présentation d'ici le mois de septembre pour vous accompagner tout au long de votre prochaine saison.

Accompagner les clubs qui auront envie, qui nous solliciteront que ce soit pour des aides, trouver des moyens à l'emploi, etc. Ne pensez pas que c'est toujours réservé aux mêmes clubs.

Sachez qu'on a la possibilité d'accompagner tout le monde à son niveau et dans son projet. C'est véritablement ce qu'il faut entendre. N'hésitez pas à nous solliciter. Vous savez qu'on est proche.

Je pense qu'à un moment donné, mon téléphone sonne, vous le connaissez pratiquement tous, ce n'est pas un souci, vous ne nous dérangez pas, nous avons été élus pour ça on le sait. On n'a peut-être pas le diplôme pour ça, on s'est présenté devant vous et c'est vous qui nous avez élu.

Aujourd'hui le respect que l'on a vis-à-vis de vous c'est simplement de faire ce pourquoi on s'est engagé, c'est-à-dire le projet.

C'est pour ça quand je vous parlais de performance tout à l'heure, on revient sur cette réforme qui a été débattue, ce n'est ni le Président, ni la Secrétaire Générale qui l'a présentée, mais ce projet a été présenté par la Commission des Jeunes, Commission qui est formée de bénévoles, de personnes qui viennent des clubs et aussi de chaque représentant des districts, ça c'est une première chose. La deuxième, il faut savoir que les obligations qui sont mises, le sont dans la structuration du club. La structuration du club est importante. Aujourd'hui monter en Ligue, il faut le faire avec une certaine structuration pour ne pas pénaliser le club et que le club disparaisse l'année suivante parce qu'il y a eu un problème.

Ce projet n'aura lieu qu'en 2023/2024, c'est pour ça que notre projet d'accompagnement commence dès cette saison, ça veut dire que tous ceux qui veulent avoir leur chance pourront être accompagnés.

Ensuite tout à l'heure on parlait d'obligations, je tenais à vous dire que les obligations sont faites en Ligue, pour les accessions en Ligue. Le District n'a pas forcément d'obligations supplémentaires, c'est simplement des obligations dans le cahier des charges et ce cahier des charges, c'est un cahier des charges à points, ce n'est pas parce que vous avez une deuxième équipe que vous serez pénalisé forcément, vous n'aurez pas de points bonus. Cette réforme, vous avez un an pour l'intégrer, on l'a débattue en Ligue et tout le monde a pu prendre la parole, c'est une volonté.

Maintenant pendant un an nous allons venir dans vos territoires, nous allons faire des réunions de secteur et dans ces réunions de secteur avec les techniciens, nous allons pouvoir vous la présenter et vous allez voir qu'à un moment donné cette chose, permet aussi d'avoir un niveau qui va pouvoir se structurer à la fois au niveau du club. C'est toujours valorisant pour les parents, les enfants quand ils viennent dans votre club. Ils vont voir que le club se structure et ensuite permettre à cette performance de pouvoir se développer au niveau régional, pour avoir un niveau régional qui permet aujourd'hui de structurer le club, de le faire avancer, progresser et toujours pareil, à son rythme. Ne pensez pas qu'il y a un rythme imposé, ne pensez pas qu'à un moment donné on doit aller au-delà de ses capacités. Chaque bénévole on doit pouvoir le respecter et pour pouvoir le respecter, il faut le faire par rapport à ses disponibilités, ce pourquoi à un moment donné il s'est engagé dans votre club. Cette structuration il ne faut pas qu'elle vous fasse peur, au contraire, nous Instances, nous savons aussi qu'il y a des choses à remettre en cause, c'est pour ça qu'il y a des assemblées générales. Pour ceux qui sont venus, nous essayons de les faire un peu plus attractives, de faire des stands, etc. pour vous permettre d'avoir le maximum d'informations.

Il faut qu'à un moment donné vous puissiez repartir, forcément vous avez voté des choses qui vous concernent mais il faut surtout que vous ayez un maximum d'informations qui vous permettent de progresser jusqu'à la prochaine AG et ce quel que soit le niveau. C'est pour ça qu'aujourd'hui la Ligue a cette volonté de travailler forcément avec ses districts. On parlait tout à l'heure d'harmoniser, bien sûr que c'est important et de travailler sur le territoire, on fait tous partie de la même Fédération et les règles ce ne sont pas les règles de la Ligue ou du District, mais c'est d'abord les règles de la Fédération. Tout le monde qui rentre aujourd'hui et qui prend sa licence au niveau fédéral a forcément des règles qui ont été établies et ces règles-là, nous, quel que soit le niveau, on les applique forcément en s'adaptant avec le territoire et aussi avec les remontées que vous souhaitez, vous avez vu, vous avez fait des propositions, elles sont quelque fois refusées mais dans tous les cas c'est vous qui pouvez avoir cette volonté de faire progresser le football et pensez bien qu'à un moment donné on est à votre écoute. Soyez rassuré, ne voyez pas toujours cette structuration et ces choses qui sont mises en place pour vous aider à performer, à un moment donné voyez-le comme une chance à vous aider. Faire un projet club c'est aussi garder ses bénévoles, c'est leur permettre d'avoir une visibilité, c'est faire une transmission quant à un moment donné, un Président arrête quel que soit la raison, il faut qu'il puisse y avoir cette transition. Un Président qui s'en va, ça ne doit pas être un club qui meure, aujourd'hui un Président qui s'en va, c'est un Président qui a fait une tâche pendant un certain temps et la transmet à quelqu'un d'autre. Dans les instances nous ne sommes que de passage, on essaye de faire ce que l'on peut et de notre mieux, ce n'est pas notre volonté de rester, au moment du passage c'est de transmettre à ceux qui viendront par la suite de pouvoir avoir cette continuité de ce qui aura été choisi par les clubs. C'est pour ça que je tenais vraiment à vous rassurer là-dessus. Sachez bien qu'à un moment donné quel que soit votre club et quand vous avez des particularités, profitez du moment quand vous êtes dans nos AG, n'hésitez pas à nous appeler, nous contacter par mail et aussi quand vous venez dans les réunions de secteur, on essaiera d'être présent, on ne peut pas être présent partout, mais j'essaierai d'être présent au maximum ainsi que la Secrétaire Générale et l'ensemble des membres du Conseil, à côté de vos Présidents de District, pas simplement pour venir et diriger, simplement pour vous accompagner. Parce que là aussi, le travail qui est fait depuis le début de notre mandat avec l'ensemble des Présidents de District, il est important car comme je vous l'ai dit, tout ce travail ne peut être fait qu'avec vos Présidents de District, en proximité, ce sont eux qui travaillent sur votre territoire et qui sont les plus proches de vous et c'est par eux que vous devez nous faire remonter le maximum d'informations ; nous nous voyons et échangeons très régulièrement. C'est pour ça quel que soit votre idée, votre revendication,

ce que vous avez envie de dire, dites-le, à un moment donné ça ne fera pas passer un règlement, mais ça permet de faire des réflexions.

Ces réflexions-là sont importantes et quand j'entendais tout à l'heure parler des amendes, ça fait partie des choses, mais on travaille aussi et ce projet d'accompagnement quand vous le verrez, fait aussi qu'à un moment donné le maximum d'amendes administratives soient revues, c'est celles qui peuvent être évitées et toute amende évitée ça ne peut être que bénéfique pour le club, les amendes disciplinaires c'est autre chose. Je ne vais pas être beaucoup plus long mais je tenais à faire passer ce message la parce qu'effectivement sachez qu'on ne pourra le faire qu'ensemble comme je vous l'avais dit au début et voyez qu'on a pas changé de ligne et par contre ces retours il faut que vous puissiez nous les faire, alors positifs ou négatifs, mais surtout des discussions et propositions et c'est avec ces propositions qu'on pourra travailler avec vous, avec d'autres districts pour amener les règlements de demain et le jeu de demain. Tout le monde évolue, nos jeunes évoluent, nos bénévoles évoluent et il faut que nos instances puissent s'adapter, c'est exactement le même discours que l'on a avec la Ligue du Foot Amateur en leur remontant vos problématiques, les problématiques de la féminisation, etc. tout ça on en tient compte et sachez bien qu'on ne peut pas tout révolutionner, mais petit à petit ces messages avancent et les projets commencent à prendre, surtout aussi pour ceux qui le souhaitent venez dans nos groupes de travail quand on en met en place, que ce soit pour travailler comme le disait Evelyne sur les incivilités ou autre, venez participer, c'est vous qui êtes sur les terrains chaque week-end avec l'ensemble de vos éducateurs et de vos bénévoles et qui voyez ces choses qu'on a besoin d'avoir pour adapter au mieux le projet au plus proche du terrain. Voilà, merci à tous et à toutes

Merci **Cédric**

Avant de clôturer cette Assemblée je souhaite remettre un présent à **Monsieur le Maire** ainsi qu'au club de **HAINES**.

### Clôture de l'Assemblée

Je vais clôturer cette Assemblée et vous invite au pot de l'amitié offert par la municipalité d'**HAINES**, je pense qu'on peut les applaudir et je vous invite à retirer la tablette offerte par le District.

Et surtout n'oubliez pas de rendre votre boîtier de vote avant de partir.

Merci beaucoup à tous, je vous souhaite de bonnes vacances, il nous reste encore toutes les coupes à disputer et nous vous y attendons nombreux.

Merci beaucoup à tous.

**La Présidente du District :**

**Evelyne BAUDUIN.**

**Le Secrétaire Général :**

**Richard RATAJCZAK.**





*BILAN*  
*COMPTE de RESULTAT*

# BILAN

District Artois de football

Etats de synthèse au 30/06/2022

	Brut	Amortissements Provisions	Net au 30/06/22	Net au 30/06/21
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains	43 843,00		43 843,00	43 843,00
Immeuble	394 593,30	394 593,30		
Agencement, aménagement, installations	23 740,61	17 375,67	6 364,94	1 283,51
Installations techniques, matériel industriel	7 884,49	5 533,10	2 351,39	
Aménagements divers	2 226,53	1 710,05	516,48	575,52
Mobilier et matériel de bureau	82 756,94	64 715,09	18 041,85	11 899,10
<b>TOTAL</b>	<b>555 044,87</b>	<b>483 927,21</b>	<b>71 117,66</b>	<b>57 601,13</b>
<b>STOCKS</b>				
<b>CREANCES A COURT TERME</b>				
Avances et acomptes	2 860,76		2 860,76	
Clubs débiteurs	13 219,76		13 219,76	1 308,42
Clubs douteux	130,40	130,40		
Autres débiteurs	15 043,49		15 043,49	51 157,84
<b>TOTAL</b>	<b>31 254,41</b>	<b>130,40</b>	<b>31 124,01</b>	<b>52 466,26</b>
<b>DISPONIBILITES</b>				
Obligations - Parts sociales	473 000,00		473 000,00	473 000,00
Livrets	895 182,28		895 182,28	953 813,56
Banque	4 977,77		4 977,77	5 422,26
Caisse	1 131,89		1 131,89	625,52
<b>TOTAL</b>	<b>1 374 291,94</b>		<b>1 374 291,94</b>	<b>1 432 861,34</b>
<b>Comptes de régularisation</b>				
Charges constatées d'avance	3 742,48		3 742,48	3 940,25
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>1 964 333,70</b>	<b>484 057,61</b>	<b>1 480 276,09</b>	<b>1 546 868,98</b>

# BILAN

District Artois de football

Etats de synthèse au 30/06/2022

	Net au 30/06/22	Net au 30/06/21
<b><i>CAPITAUX PROPRES</i></b>		
Fonds associatif	323 071,03	323 071,03
Réserves	897 556,35	844 969,16
Résultat de la période	37 124,13	52 587,19
<b>TOTAL</b>	<b>1 257 751,51</b>	<b>1 220 627,38</b>
<b><i>PROVISIONS</i></b>		
Provisions pour risques	33 795,00	30 700,00
Provisions pour fonds mutualisé	34 838,00	31 598,00
Provisions pour remise en état immeuble	22 080,74	13 664,88
<b>TOTAL</b>	<b>90 713,74</b>	<b>75 962,88</b>
<b><i>FONDS DEDIES</i></b>		
<b><i>DETTES</i></b>		
Clubs créditeurs	50 457,72	161 385,87
Dettes fournisseurs	10 373,79	15 314,12
Dettes Membres	8 959,01	2 981,79
Dettes fiscales et sociales	58 180,32	32 820,94
Autres créditeurs	3 840,00	37 776,00
<b>TOTAL</b>	<b>131 810,84</b>	<b>250 278,72</b>
<b><i>Compte de régularisation</i></b>		
<b>TOTAL</b>	<b>1 480 276,09</b>	<b>1 546 868,98</b>

## COMPTE DE RESULTAT

District Artois de football

Etats de synthèse au 30/06/2022

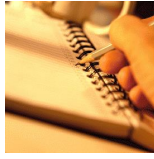
	du 01/07/21 au 30/06/22	du 01/07/20 au 30/06/21
Energie	7 927,81	5 868,84
Fournitures , entretien, petit outillage	1 926,37	506,58
Fournitures administratives	6 332,07	7 252,15
Achats équipements et récompenses	42 552,11	27 250,68
Achats livres	7 070,00	7 860,00
<b>TOTAL ACHATS</b>	<b>65 808,36</b>	<b>48 738,25</b>
Location copieur	10 982,00	8 675,00
Location machine à affranchir	766,03	750,16
Location diverses	1 191,14	2 810,60
Entretien et réparations	7 518,95	8 491,47
Maintenance	3 793,96	3 360,67
Assurances multirisques	833,42	756,64
Documentation - Abonnements	807,08	50,00
Personnel prêté à l'Association	15 664,20	6 846,83
Honoraires	5 454,40	5 365,60
Publicité - Relations publiques	7 246,98	3 398,22
Transports de biens et de personnes	67,00	12,00
Gestion des Commissions	67 167,05	26 084,61
Lissage Arbitres	124 927,84	27 235,28
Mission - Réception	12 761,25	5 668,24
Frais postaux et collecte courrier	5 390,31	5 788,06
Télécommunications & NT	5 585,52	5 285,12
Services bancaires	717,54	560,95
Cotisations - organisations diverses	37 832,94	18 969,43
Services extérieurs divers	15 335,32	9 478,33
<b>AUTRES CHARGES EXTERNES</b>	<b>324 042,93</b>	<b>139 587,21</b>
Impôts, taxes et versements assimilés	2 010,61	3 367,00
<b>IMPOTS, TAXES, VERS.ASSIMILES</b>	<b>2 010,61</b>	<b>3 367,00</b>
Rémunération du personnel & ind.diverses	230 295,60	183 669,63
Charges sociales	65 105,97	30 093,58
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>295 401,57</b>	<b>213 763,21</b>
Dotations aux amortissements sur immobilisations	6 659,52	4 082,63
Dotations aux provisions sur immobilisations	8 415,86	617,47
Dotations aux provisions d'exploitation	6 335,00	3 260,00
Dotations aux provisions des actifs circulants	130,40	337,40
<b>DOTATIONS AMORT.&amp; PROVISIONS</b>	<b>21 540,78</b>	<b>8 297,50</b>
Autres charges	15 206,28	10 969,22
Pertes sur créances irrécouvrables	337,40	
<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	<b>15 543,68</b>	<b>10 969,22</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Subventions accordées		121 220,00
Charges sur exercices antérieurs	31 799,00	15,50
Dotations aux amortissements et aux provisions		919,28

## COMPTE DE RESULTAT

District Artois de football

Etats de synthèse au 30/06/2022

	du 01/07/21 au 30/06/22	du 01/07/20 au 30/06/21
<b><u>TOTAL CHARGES</u></b>	<b><u>756 146,93</u></b>	<b><u>546 877,17</u></b>
Engagements des clubs	91 044,00	27 360,00
Tournois	1 546,00	320,00
Produits des activités annexes	4 780,41	3 378,66
<b>DROITS</b>	<b>97 370,41</b>	<b>31 058,66</b>
Ventes livres	10 784,00	8 402,00
<b>VENTES</b>	<b>10 784,00</b>	<b>8 402,00</b>
Amendes coupes et championnat	121 983,62	33 992,00
Réserves - Appels	9 472,00	1 287,00
<b>AMENDES</b>	<b>131 455,62</b>	<b>35 279,00</b>
Coupes	28 530,00	
Dérogations	3 800,00	460,00
<b>REDEVANCES</b>	<b>32 330,00</b>	<b>460,00</b>
Subventions diverses	18 000,00	7 266,60
Subventions Ligue	224 838,08	160 370,00
Subventions Ligue "contrat objectif"	67 760,00	67 760,00
Subventions FFF	9 314,24	132 273,40
Subventions Comité Départemental	39 483,18	41 290,72
Subventions Service Civique	800,00	700,00
Subventions "Conseiller Foot animation"	20 000,00	20 000,00
<b>SUBVENTIONS D'EXPLOITATION</b>	<b>380 195,50</b>	<b>429 660,72</b>
Reprises sur provisions d'exploitation		8 278,00
Reprises sur provisions des créances	337,40	
Transfert de charges		42 314,54
Transfert des frais arbitrage	124 768,11	27 780,09
Autres produits	399,42	1 107,84
<b>AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>125 504,93</b>	<b>79 480,47</b>
Revenus des placements	13 966,00	13 816,00
Produits financiers	1 369,18	1 307,51
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>15 335,18</b>	<b>15 123,51</b>
Produits exceptionnels sur ex. antérieurs	295,42	
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>295,42</b>	
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>793 271,06</b>	<b>599 464,36</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>37 124,13</b>	<b>52 587,19</b>



VCEUX

### Vœu de l'US GONNEHEM

Pour éviter les commentaires déplaisants lors des tirages de coupes, je propose à nouveau un tirage intégral pour toutes les coupes et en direct. Cela évite toutes discussions et évite aux membres du district d'être critiqués alors que ce sont leurs présidents qui ont voté cette façon de faire.

### Vœu de la JF GUARBECQUE

Tirage au sort des coupes seniors.

1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> tour de la coupe de France.

Coupe d'Artois et coupes secondaires seniors.

Les équipes sont réparties en 3 groupes géographiques.

Le tirage au sort est intégral pour chaque groupe.

2 divisions d'écart le plus petit reçoit.

Un 3<sup>ème</sup> vœu parvenu hors délai et présenté dans des conditions non conformes n'a pas été retenu.